

02 fév 2024 -15:46

Appartient à Conseil des ministres du 2 février 2024

Avis sur un avant-projet de décret sur le Code wallon du tourisme

Sur proposition du ministre de la Justice Paul Van Tigchelt, le Conseil des ministres a rendu un avis conforme sur l'avant-projet de décret relatif au Code wallon du Tourisme portant des dispositions diverses.

L'avant-projet de décret comporte diverses dispositions modificatives relatives au Code wallon du Tourisme. Le Gouvernement wallon a demandé à ce que cet avant-projet de décret soit soumis à l'avis du Conseil des ministres fédéral à propos des dispositions portant sur un régime d'infractions et sanctions pénales, conformément à l'article 11, alinéa 2, de la loi spéciale du 8 août 1980 de réformes institutionnelles.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Paul Van Tigchelt, Vice-Premier ministre et ministre de la Justice et de la Mer du Nord
Tour des Finances
Boulevard du Jardin botanique, 50 - 6e étage
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 792 99 02
contact@teamjustice.be

Julien Vandendorre
Porte-parole (FR)
+32 475 56 44 07
julien@teamjustitie.be

Jan Van der Cruysse
Porte-parole (NL)
+32 490 57 33 88
jan@teamjustitie.be